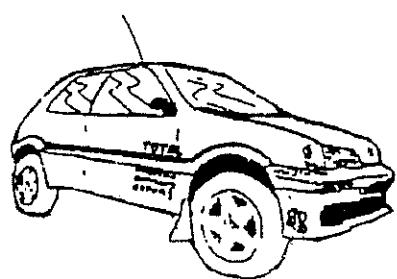


COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

GENERALITES

STRUCTURE

Les soudures pour la fixation des renforts (2) page 58 et (3) page 59 ainsi que les soudures des pages 60-61-62 sont obligatoires.

Les autres soudures de caisse sont laissées libres. Par contre aucun renfort et aucune doublure ne sont autorisés.

Il est obligatoire, en plus du montage de deux attaches de sécurité supplémentaires pour chacun des capots (réglementation GrA) de supprimer ou de rendre inopérants les verrouillages d'origine du capot avant (tout en gardant la sécurité) et du hayon arrière.

La cote d'entrebailement du capot et du pare-chocs AV (avec ou sans rampe de phares) ne doit en aucun cas être supérieure à 21 mm.

Attention, le capot AV doit pouvoir s'ouvrir rapidement et à tout moment y compris quand il est équipé d'une rampe de phare.

HABITACLE

O Harnais :

Prévoir 2 points d'ancrage supplémentaires pour les harnais (point intérieur de la sangle abdominale) sur les côtés du tunnel central en arrière des sièges. Pour chaque point d'ancrage créé, souder une plaque de renfort en acier d'au moins 40 cm² de surface et d'au moins 3 mm d'épaisseur.

La fixation des sangles d'épaule peut se faire sur les points supérieurs ou sur les points inférieurs des ceintures AR d'origine.

O Habillage :

Le tableau de bord (y compris la boîte à gants) ainsi que les garnitures latérales complètes (feutrine, vide-poches et éclaireur arrière), le rétroviseur interieur et les pare-soleil doivent rester strictement de série.

Les garnitures de pavillon (à l'exception des garnitures de montant de pare-brise) doivent être démontées.

Les tapis de sol avec leurs isolants doivent être démontés.

NOTA : Couper les goujons de fixation des isolants au niveau du pédalier.

Les banquettes AR doivent être démontées.

O Equipements obligatoires :

Extincteurs : voir réglementation GrA (**IMPORTANT** : pour les extincteurs de plus de 2 ans, le concurrent devra présenter à l'équipe PEUGEOT SPORT un **justificatif** attestant de la **vérification** des extincteurs).

Triangle de sécurité : solidement arrimé et facilement accessible. Il est conseillé d'utiliser l'étui livré avec le triangle (étui fixable sur le plancher AR par rivets ou vis).

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

SIEGES

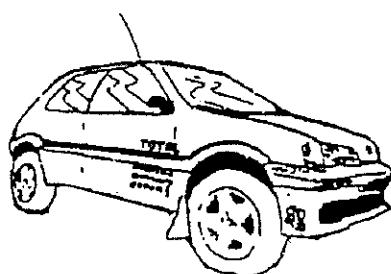
Siège OMP :

Monter les sièges et les équerres du kit. Les équerres reprennent les trous de fixation des sièges d'origine.

Pour les 106 COUPE TERRE 93 94 et 95, les sièges "SPARCO" et "EKTOR" restent autorisés :

- Il est autorisé de renforcer les deux équerres de fixation de siège du kit par adjonction d'ailes soudées.
- Il est autorisé de remplacer le support de siège du kit "SPARCO" par deux équerres multipositions (en alu ou en acier) du type SPARCO.

NOTA : Il est autorisé de rehausser ou d'incliner les sièges du kit par adjonction de cales sous les supports de siège. Afin de conserver la plus grande surface d'appui au serrage, la longueur des cales doit être égale à celle du support de siège. Contrepercer les cales suivant les points de fixation du support de siège.



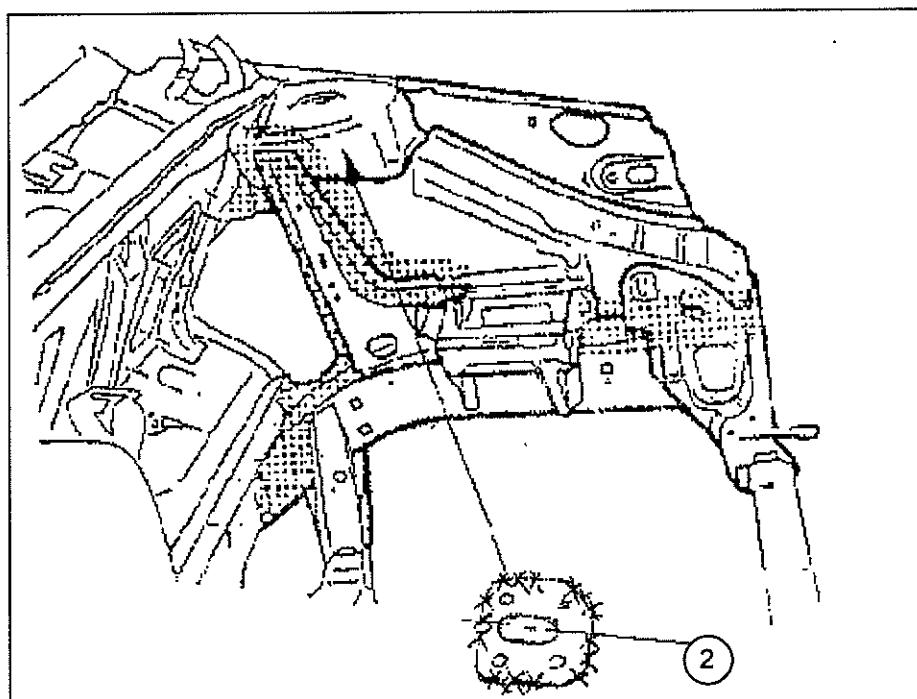
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

RENFORTS ET SOUDURES



XXX SOUDURE

Souder la platine acier (2) par points de chaînette à l'intérieur de la joue d'aile.

NOTA : Pour les véhicules Année Modèle 92 : voir page 37.

Contrepercer les renforts (2) suivant les 2 points de fixation d'origine du Mc Pherson dans la chapelle d'amortisseur.

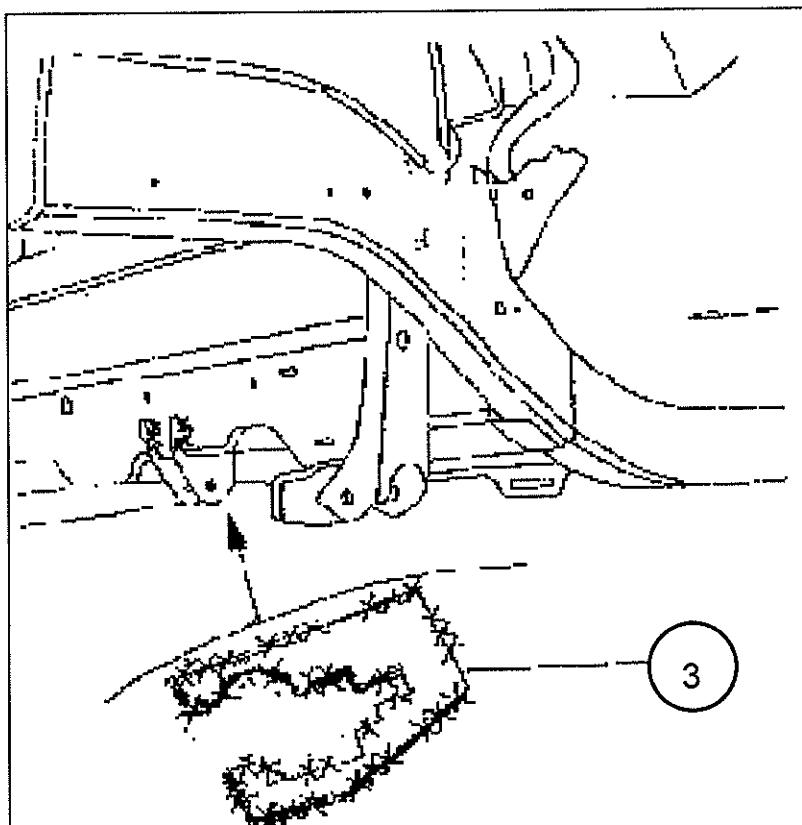
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

RENFORTS ET SOUDURES



XXX SOUDURE

- Pour les véhicules jusqu'à l'Année Modèle 93 (n° de série inférieur à 50260001) : souder par points de chaînette le renfort (3) de la fixation de support moteur anticouple qui vient se plaquer sur la caisse.
- Pour les véhicules à partir de l'Année Modèle 94 (n° de série \geq 50260001) ressouder par points de chaînette la chape d'origine de fixation de support moteur anticouple (le renfort (3) n'est plus nécessaire).

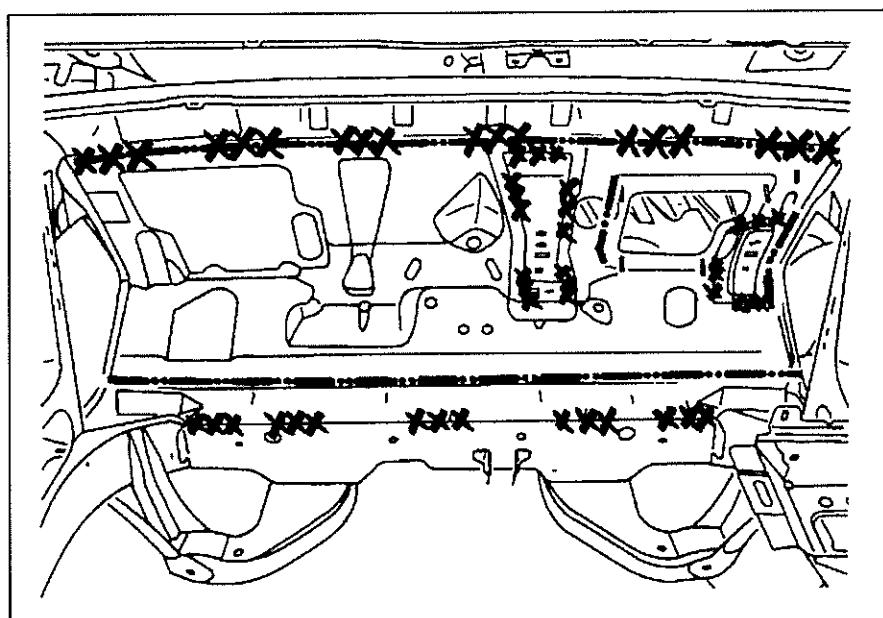
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

SOUDURES



XXX SOUDURE

Renforcer par points de chaînette le tablier avant
et les doublures de fixation de crémaillère.

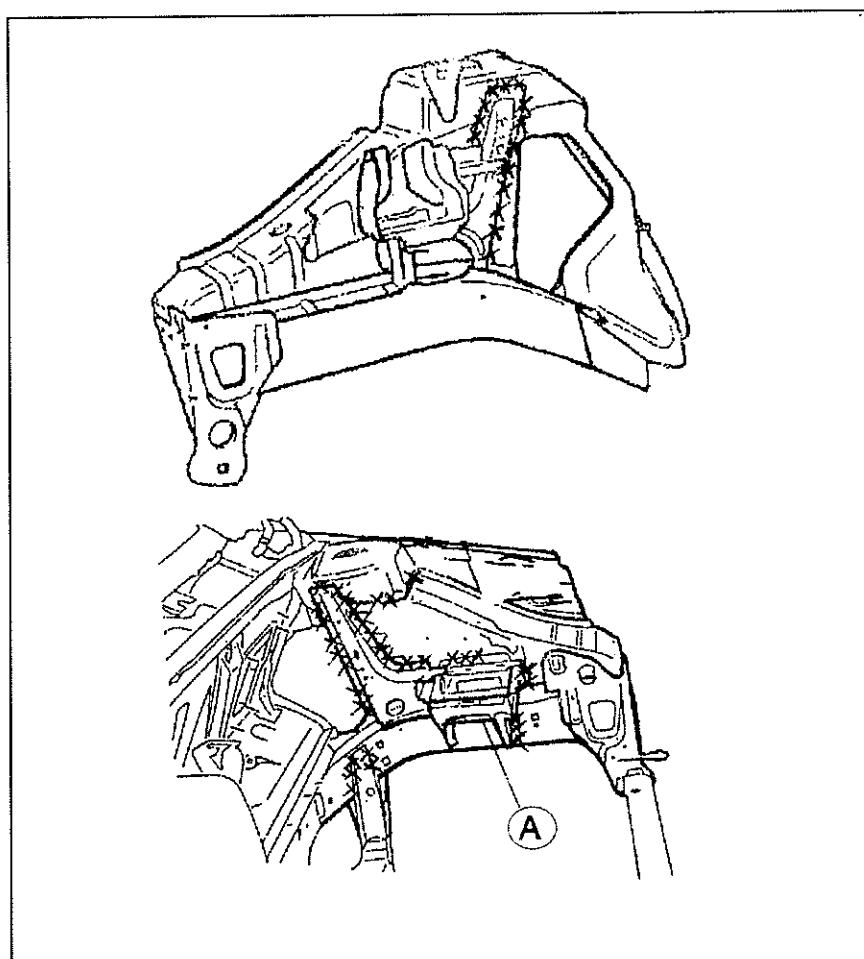
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

SOUDURES



XXX SOUDURE

Souder par points de chaînette l'intérieur des passages de roue ainsi que le support bac batterie (A) comme indiqué sur les schémas ci-dessus.

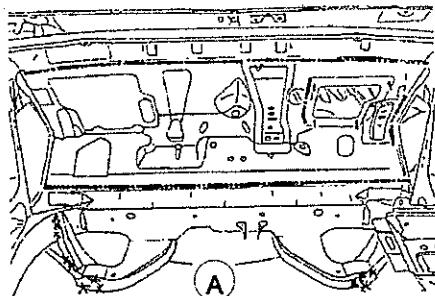
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

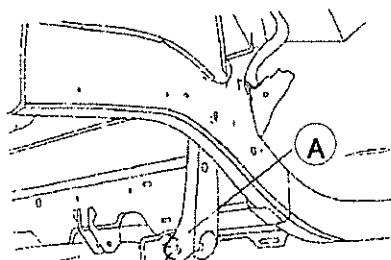
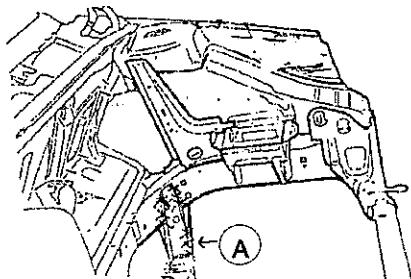
CHASSIS

SOUDURES



Côtelettes

Renforcer les soudures d'origine des côtelettes (A) par points de chaînette.



XXX SOUDURE

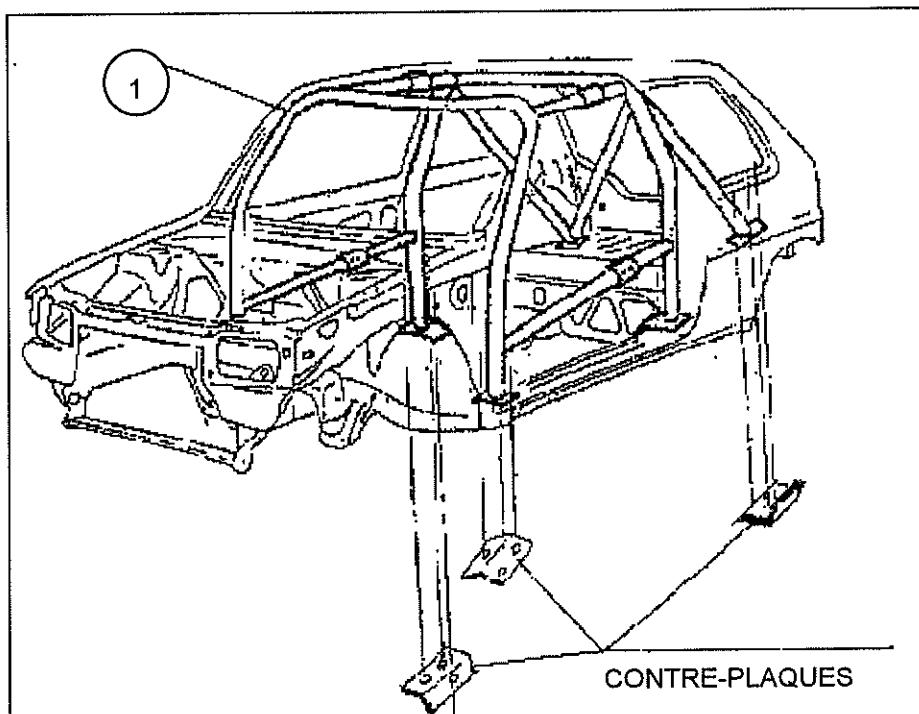
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

MONTAGE DE L'ARCEAU



- Dégarnir l'intérieur du véhicule.
- Mise en place de la partie arrière de l'arceau :
 - Par le côté passager
 - Passer la partie supérieure derrière le volant
 - Le manchon de raccordement supérieur droit passe juste au-dessus du tableau de bord
 - Le coin supérieur droit vient en contact avec le pare-brise. Opération délicate
 - Le pied arrière droit rentre en dernier
 - Basculer l'arceau en position dans la caisse
- Monter la partie avant de l'arceau et raccorder à la partie arrière avec les manchons.

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

MONTAGE DE L'ARCEAU

- Placer les contre-plaques entre les pieds d'arceau et la caisse
- Contrepercer la caisse
- Visser l'arceau
- Pointer les contre-plaques
- Démonter l'arceau et souder les contre-plaques
- Couper la gaine de mousse en 4 morceaux de 500 mm
- Glisser les quatre morceaux de gaine le long des quatre tubes latéraux de l'arceau (parties manchonnéées)
- Remettre l'arceau en place
- Contrepercer les manchons de raccordement et les visser
- **IMPORTANT : Gainer les manchons**

ATTENTION : Toutes soudures sur l'arceau (excepté celles des contres-plaques) sont interdites.

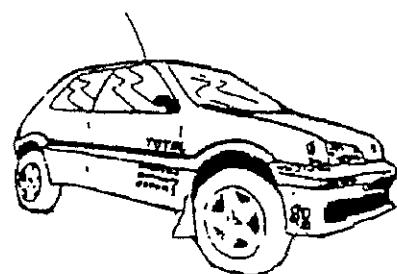
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

NUMERO	DESIGNATION	REFERENCE	Qté.
1	Arceau à visser	619600-00	1
2	Renfort bol AV	619711-05	2
3	Renfort support anti-couple	619711-06	1



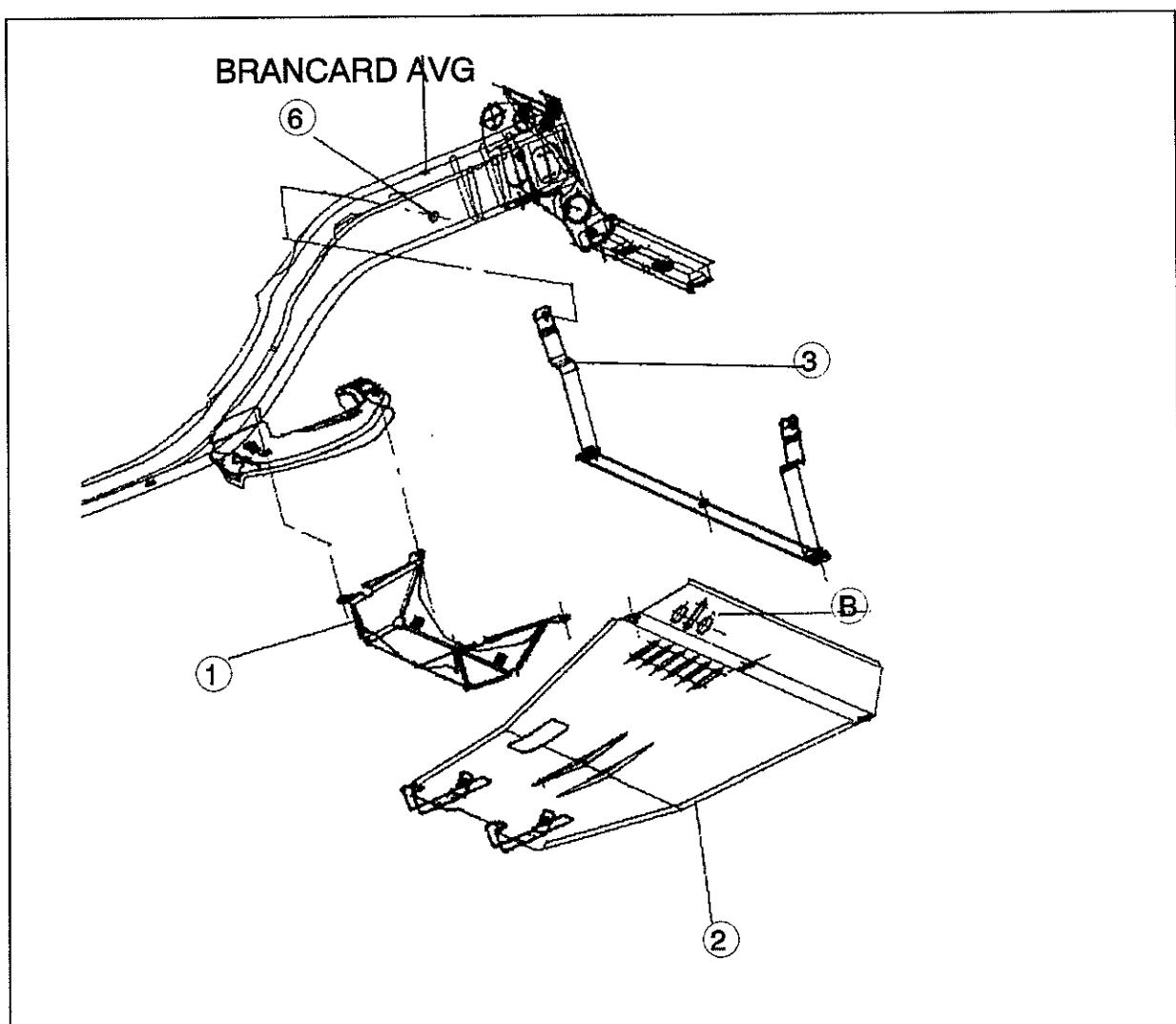
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

CARÉNAGE MOTEUR



- Mettre en place les deux écrous-cage (6) à l'intérieur des brancards afin de fixer le support avant de carénage (3).
- Le support arrière (1) se fixe au niveau des côtelettes.
- Monter le carénage avec les vis fournies sur les 2 supports (1) et (3).
- Il est recommandé d'obstruer les trois trous d'aération (2) en (B) afin de protéger l'alternateur des projections de pierres.

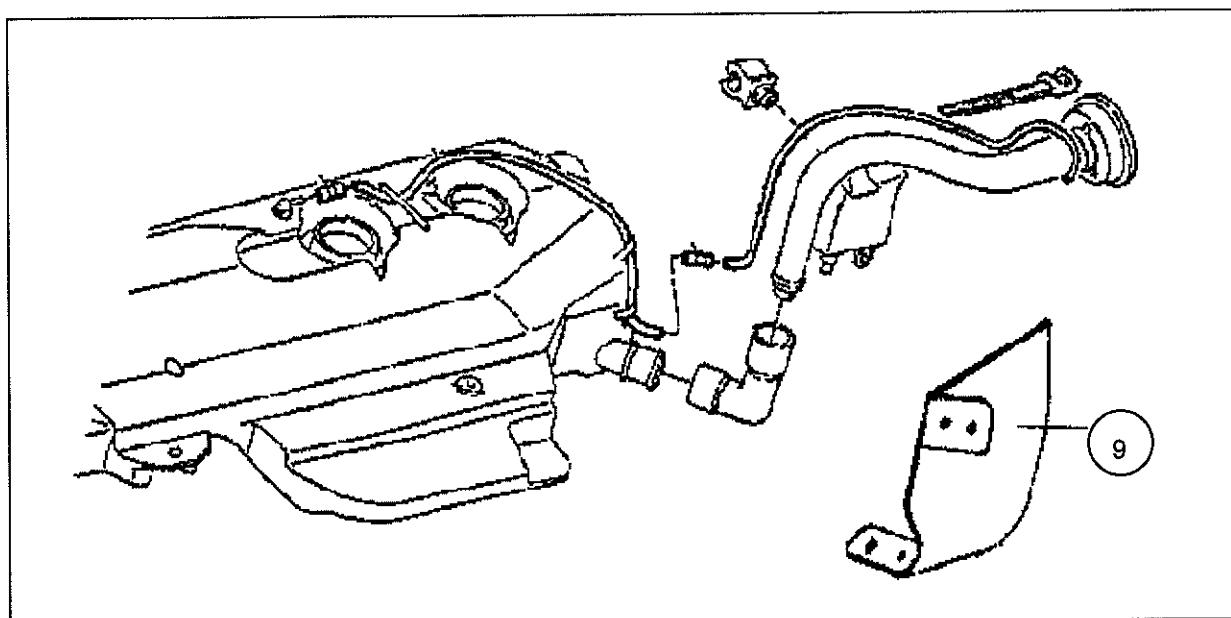
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

PROTECTION DE LA GOULOTTE D'ESSENCE



Mettre en forme la plaque d'alu (9) fournie dans le kit.

La fixer à l'avant du passage de roue arrière D avec des rivets POP ou tout autre système de fixation.

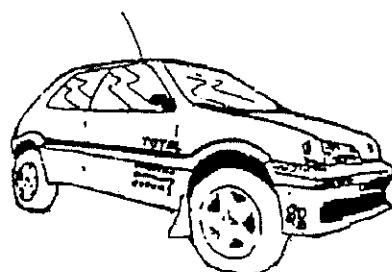
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

NUMERO	DESIGNATION	REFERENCE	Qté.
1	Support arrière	618005-03	1
2	Carénage	618005-01	1
3	Support avant	618005-02	1
5	Vis fixation carénage	618005-08	1
9	Protection goulotte essence	619406-01	1



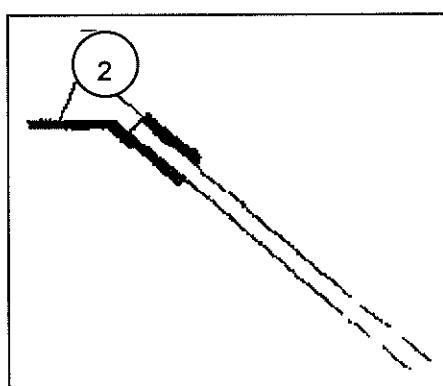
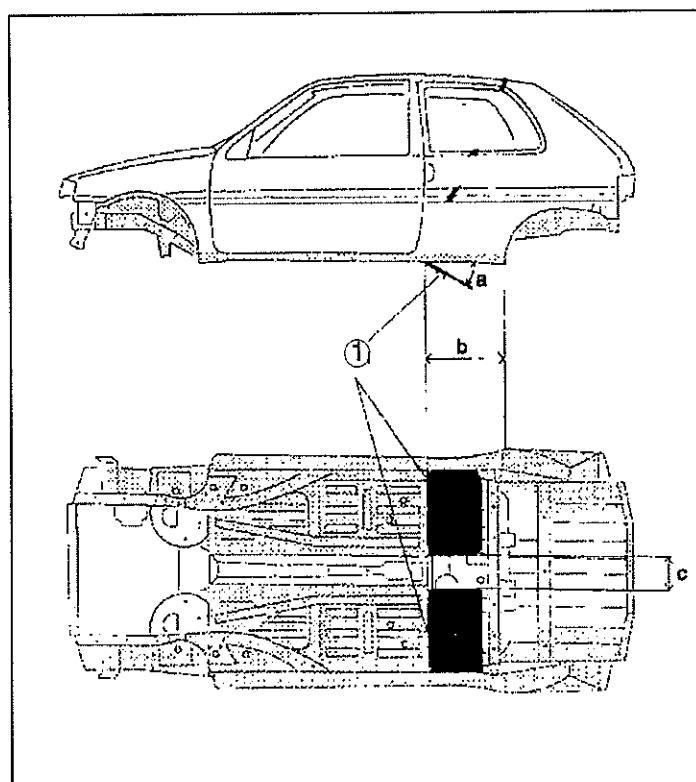
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS OBLIGATOIRES

STRUCTURE

CHASSIS

PROTECTION RÉSERVOIR

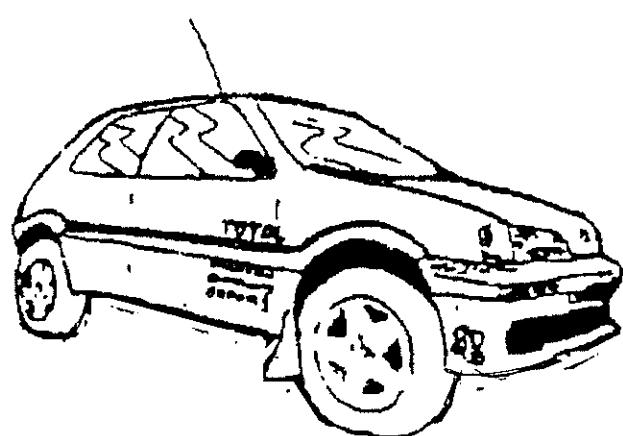


Monter les bavettes (1) du kit.
Fixer les sous caisse au moyen de pattes (2) non fournies dans le kit (en alu ou en acier) vissées ou popées.

- L'angle A $\leq 45^\circ$
- La cote B = 440 mm
- La cote C ≤ 200 mm

Bavette Réf : 619400-00

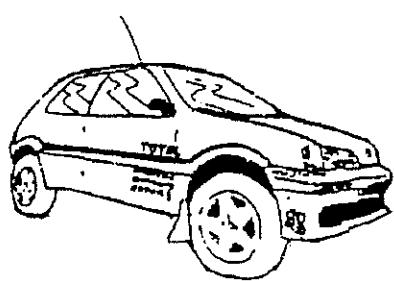
COUPE 106 TERRE



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE



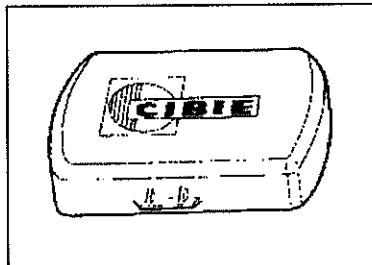
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

ELECTRICITE

Il est autorisé et conseillé :

- De monter un coupe-circuit général.
- De monter un interrupteur, un relais et un fusible (capacité minimum 12 V/20 A) sur le tableau de bord (**à l'emplacement d'origine de l'auto-radio**) afin de commander manuellement le motoventilateur. Conserver impérativement le principe d'origine de déclenchement automatique (thermocontact).
- De monter un alternateur 70 Amp d'origine 106 XSI. Réf. DPR 5705E1
BOSCH 0120335007
VALEO A11VI43
VALEO A11VI11
- De démonter le système de commande centralisée des portes (pour le faisceau électrique, voir le chapitre "Lève-vitres", p. 91).
- De supprimer le cable d'antenne.
- De démonter les deux projecteurs longue portée avant et leurs supports (le faisceau électrique doit rester en attente en lieu et place) **à condition d'obstruer les orifices par des caches plastique de phares (type CIBIE ou autre) collés ou popés.**



- De monter des projecteurs longue portée additionnels (un interrupteur, un relais et un fusible par paire de phares additionnelle, seront fixés à l'emplacement d'origine de l'auto-radio).
- De supprimer le faisceau électrique du plafonnier jusqu'au connecteur situé côté gauche en dessous du tableau de bord [même emplacement que le connecteur lève-vitres p. 91 en (A)].
- De rajouter une fixation supplémentaire pour maintenir la batterie (sangle ou tirant).
- De supprimer le cache plastique qui se fixe sur le boîtier électronique.

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

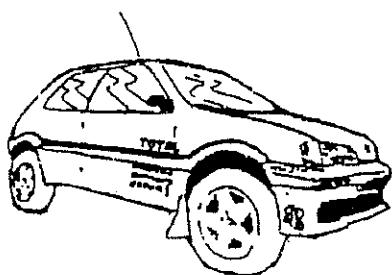
MECANIQUE

ELEMENTS LIES AU MOTEUR

GENERALITES

Il est autorisé :

- De monter une cartouche de filtre à air de remplacement au même titre que celle d'origine.
- De pratiquer au fond du boîtier de filtre à air un à deux trous maximum de Ø 4 maxi afin de faciliter l'évacuation de l'eau.
- De remplacer la fixation plastique d'origine de la durit d'admission d'air moteur sur le support de bobine d'allumage par un boulon ou un collier rilsan.
- D'assurer le maintien de la jauge d'huile moteur par un ressort.
- De remplacer le manocontact d'origine du radiateur d'eau par un manocontact Réf. DRP 126423 (déclenchement 95-86° C).
- De modifier le calorstat (circuit eau moteur) :
 - soit en supprimant toute sa partie centrale
 - soit en le perçant.



COUPE 106 TERRE

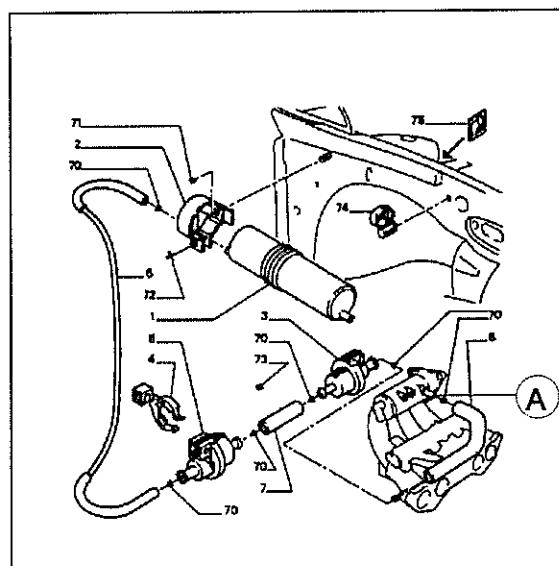
MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

ELEMENTS LIES AU MOTEUR

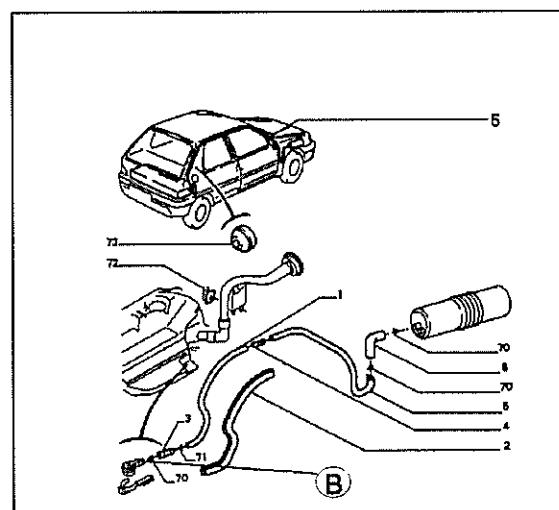
CANISTER (DISPOSITIF ABSORPTION VAPEURS ESSENCE)

- Suppression du système de CANISTER pour les véhicules catalysés.



Démonter toutes les pièces figurant ci-contre.

Obstruer par un bouchon plastique et un collier type rilsan le raccord (A) sur le collecteur d'admission.



Démonter toutes les pièces numérotées figurant ci-contre.

La mise à l'air du réservoir se fait directement à la sortie du clapet (B).

ATTENTION : Le faisceau électrique des électrovannes doit rester en lieu et place.

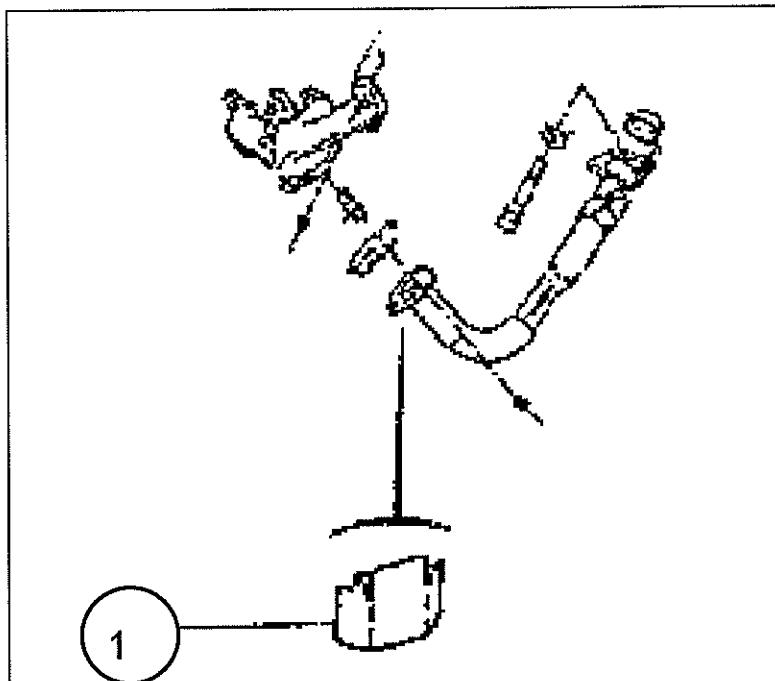
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

ELEMENTS LIES AU MOTEUR

PROTECTION THERMIQUE



- Monter, pour une meilleure protection thermique du capteur d'alarme de niveau d'huile, l'écran thermique (1) (Réf. : DPR 172328)

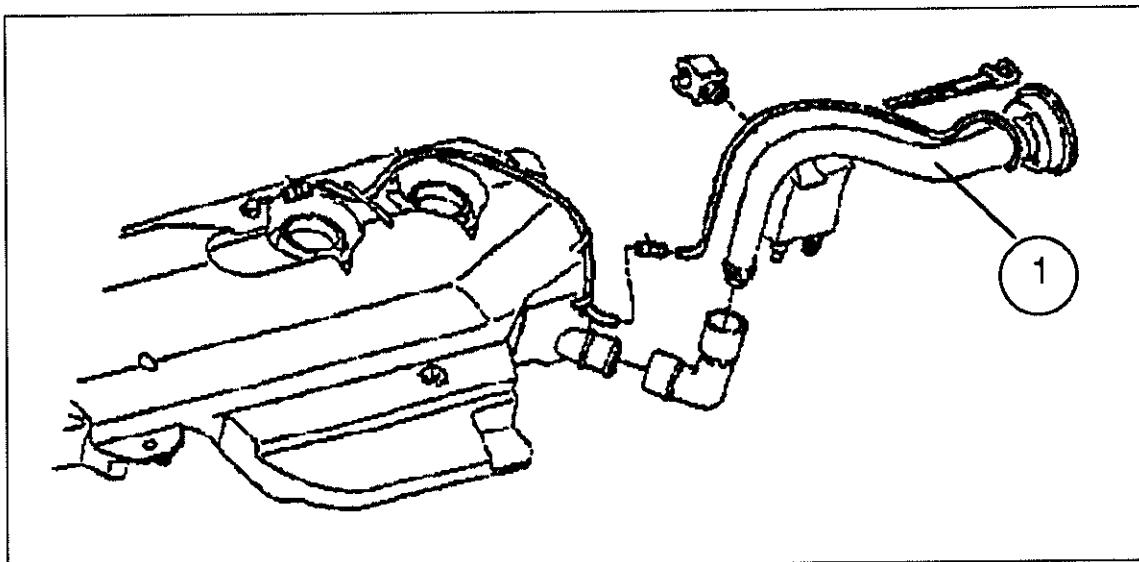
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

ELEMENTS LIES AU MOTEUR

GOULOTTE D'ESSENCE



Il est autorisé de monter une goulotte de remplissage (1) sans réducteur, d'origine 106 XSI (Réf. DPR 150375).

POMPE A ESSENCE

IMPORTANT : La pompe à essence immergée d'origine de la 106 XSI est lubrifiée par le carburant. Aussi, assurez-vous de rouler avec une quantité d'essence suffisante dans le réservoir pour éviter tout problème de déjaugeage risquant d'endommager la pompe.

ATTENTION ceci est fréquent !

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

TRANSMISSION

BOÎTE DE VITESSES

COMMANDER INTERNE DE BOITE :

- Il est autorisé d'assurer le maintien des goupilles MECANINDUS (qui fixent les fourchettes sur les axes de fourchettes) par du fil de fer.

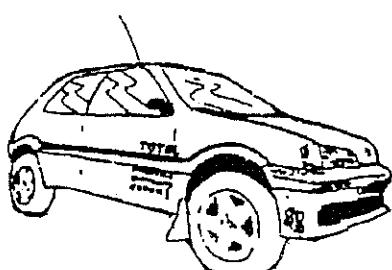
NOTA : en cas de démontage des fourchettes de sélection de leur axe, lors de la remise en état de votre boîte de vitesses, veuillez impérativement utiliser des goupilles MECANINDUS neuves Réf. DPR 696938 -Qté : 3 et 250911 - Qté : 2.

- Axes de fourchettes

En cas de problèmes au niveau des soudures des noix de sélection sur les axes de fourchette $\frac{3}{4}$ et marche AR, la BOUTIQUE vous propose des axes selectionnés Réf 682.802-00

COMMANDER EXTERNE DE BOITE :

- Il est autorisé d'assurer le maintien des rotules par du fil de fer.
- Il est conseillé au niveau de la bride plastique du levier de commande de vitesses, de rajouter une tôle de maintien. Pièce disponible à la BOUTIQUE PEUGEOT SPORT REF. 616805-01.



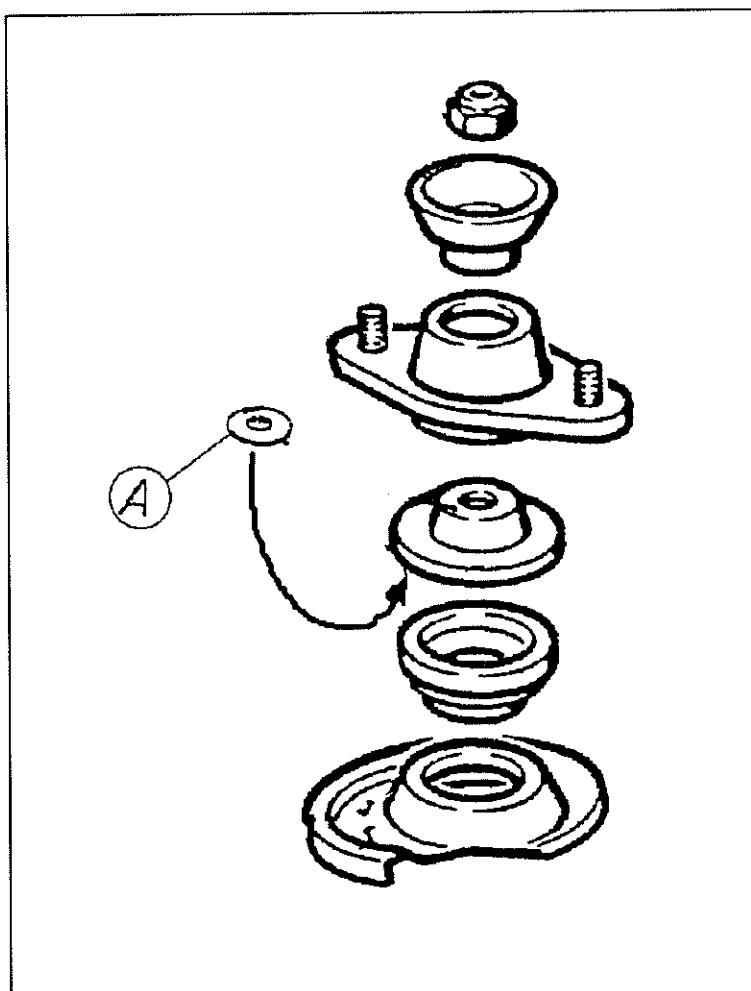
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

LIAISON AU SOL

TRAIN AVANT



- Afin de renforcer la partie haute du Mc Pherson, il est conseillé de souder **à l'intérieur** de la coupelle "limiteur d'attaque" une rondelle (A) non fournie (d'épaisseur 2,5 mm - de diamètre extérieur 30 mm - de diamètre intérieur 12 mm).

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

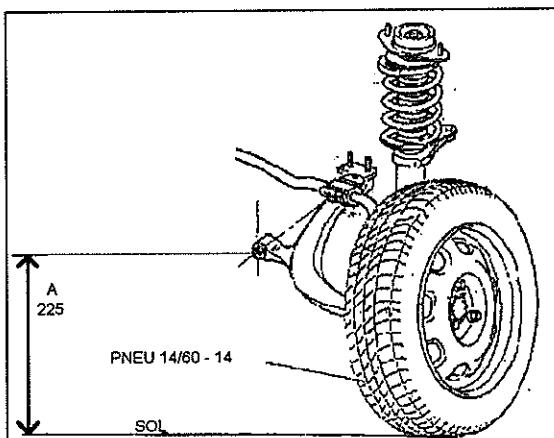
MECANIQUE

LIAISON AU SOL

RÉGLAGE DES SUSPENSIONS

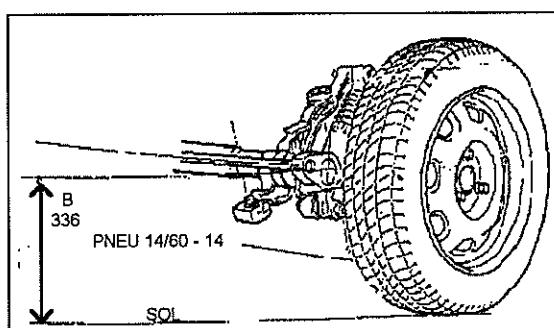
Pour effectuer les réglages, le sol doit être parfaitement plat (il est conseillé d'effectuer les réglages sur quatre balances). Poids mini à vide 880 kg (voir page 46).

CONDITIONS DE CHARGE : 2 personnes à bord
25 litres d'essence



Hauteur de caisse avant :

Agir sur la coupelle inférieure de ressort d'amortisseur. La cote A : 225 mm est prise entre le sol et l'axe de fixation de l'articulation avant du bras.



Hauteur de caisse arrière :

Agir sur les barres de torsion en ayant préalablement démonté la barre anti-roulis.

La cote B (336 mm) est prise entre le sol et l'axe de la traverse arrière.

NOTA : Pour obtenir la cote B (336 mm), la cote des faux amortisseurs est de 290 mm (entr'axe à entr'axe).

Pour les réglages de hauteur ou de poids aux roues, débrancher imperativement les deux barres anti-roulis

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

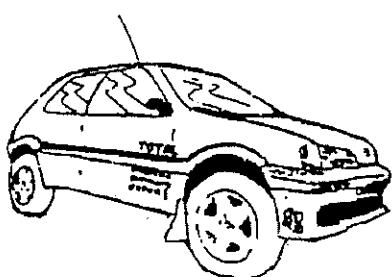
LIAISON AU SOL

FIXATION DES ROUES

- Il est conseillé de remplacer les vis de roue d'origine par des goujons + écrous de classe 10-9 disponibles à la **BOUTIQUE PEUGEOT SPORT**.

Goujons de roue : 17020-14 quantité 16
Ecrous de roue : 17023-00 quantité 16

NOTA : Pour des raisons de sécurité, seuls les goujons et les écrous référencés ci-dessus seront autorisés.



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

MECANIQUE

FREINAGE

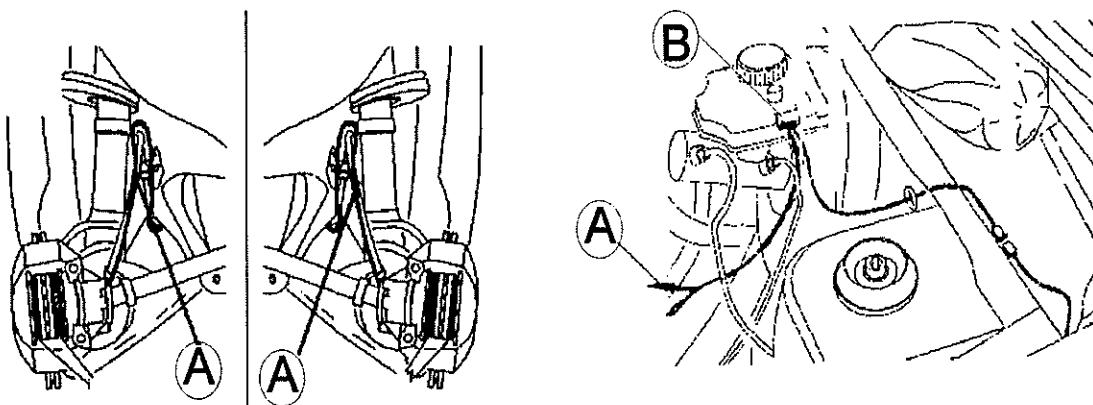
- Le choix des plaquettes et des garnitures de freins est libre (mêmes dimensions que d'origine).
- Il est autorisé de remplacer les 4 flexibles de freins d'origine (allant des passages de roue aux 2 étriers avant et aux 2 cylindres de roue arrière) par des flexibles de freins renforcés. La BOUTIQUE PEUGEOT SPORT propose un kit de 4 flexibles de freins renforcés Réf. 616708-00 composé de :

NUMERO	DESIGNATION	REFERENCE	Qté
1	Flexible avant	616708-01	2
2	Flexible arrière droit	616708-02	1
3	Flexible arrière gauche	616708-03	1

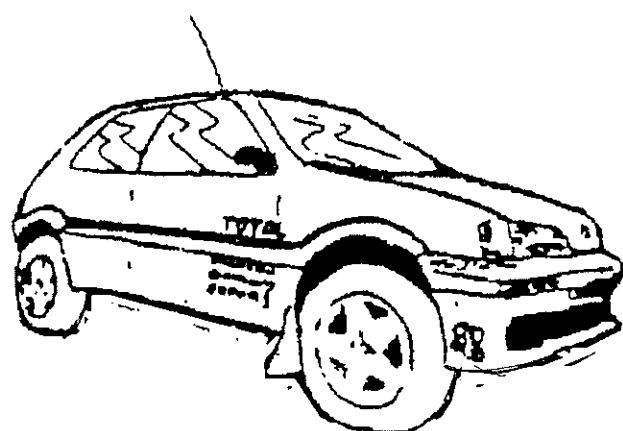
- Il est conseillé de protéger la tuyauterie de frein sous caisse avec du tube Réf. DPR 2097-09 quantité 4 (fendu et fixé par des rilsans).
- Il est conseillé d'assurer la fixation du réservoir de liquide de frein sur le maître-cylindre par un collier (type rilsan ou serflex).
- Il est conseillé de modifier le levier de frein à main d'origine en un levier "FLY OFF" (à effet inversé) qui se monte en lieu et place.
Disponible à la BOUTIQUE PEUGEOT SPORT sous la référence 617705-01.

NOTA : Il est autorisé, pour verrouiller l'action du bouton-poussoir (du levier "FLY OFF"), de le percer afin d'y adjoindre une goupille.

- Il est autorisé de supprimer le faisceau de témoin d'usure de freins (A) jusqu'au connecteur (B).



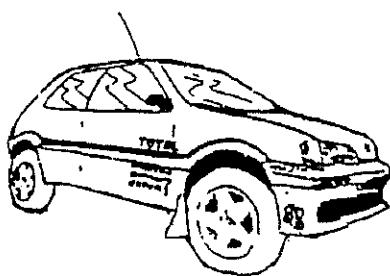
COUPE 106 TERRE



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

GENERALITES

Il est autorisé :

- De retirer les protections antigravillonnage (BLACKSON).
- D'obstruer (pastillage soudé ou autre) les orifices situés sur le plancher.
- De protéger le filtre à essence par une protection souple ou rigide à fabriquer (Dimensions MAXI : longueur 200 mm - largeur 250 mm).
- De supprimer les protections thermiques du compartiment moteur (tablier avant et capot avant).
- De renforcer la fixation des quatre protections plastique dans les passages de roue.
- De monter des fixations supplémentaires de sécurité pour le pare-brise, à condition de ne pas améliorer les qualités aérodynamiques de la voiture (réglementation GrA).
- De monter une grille de protection sur la face interne de la calandre afin de préserver le radiateur d'eau de toute projection.
- De protéger ou de remplacer par un autre élément filtrant (choix libre), le filtre d'entrée d'air d'origine de la ventilation habitacle.
- De supprimer le cache plastique d'origine qui protège le filtre d'entrée d'air de la ventilation habitacle (à droite du compartiment moteur d'essuie-glace avant).

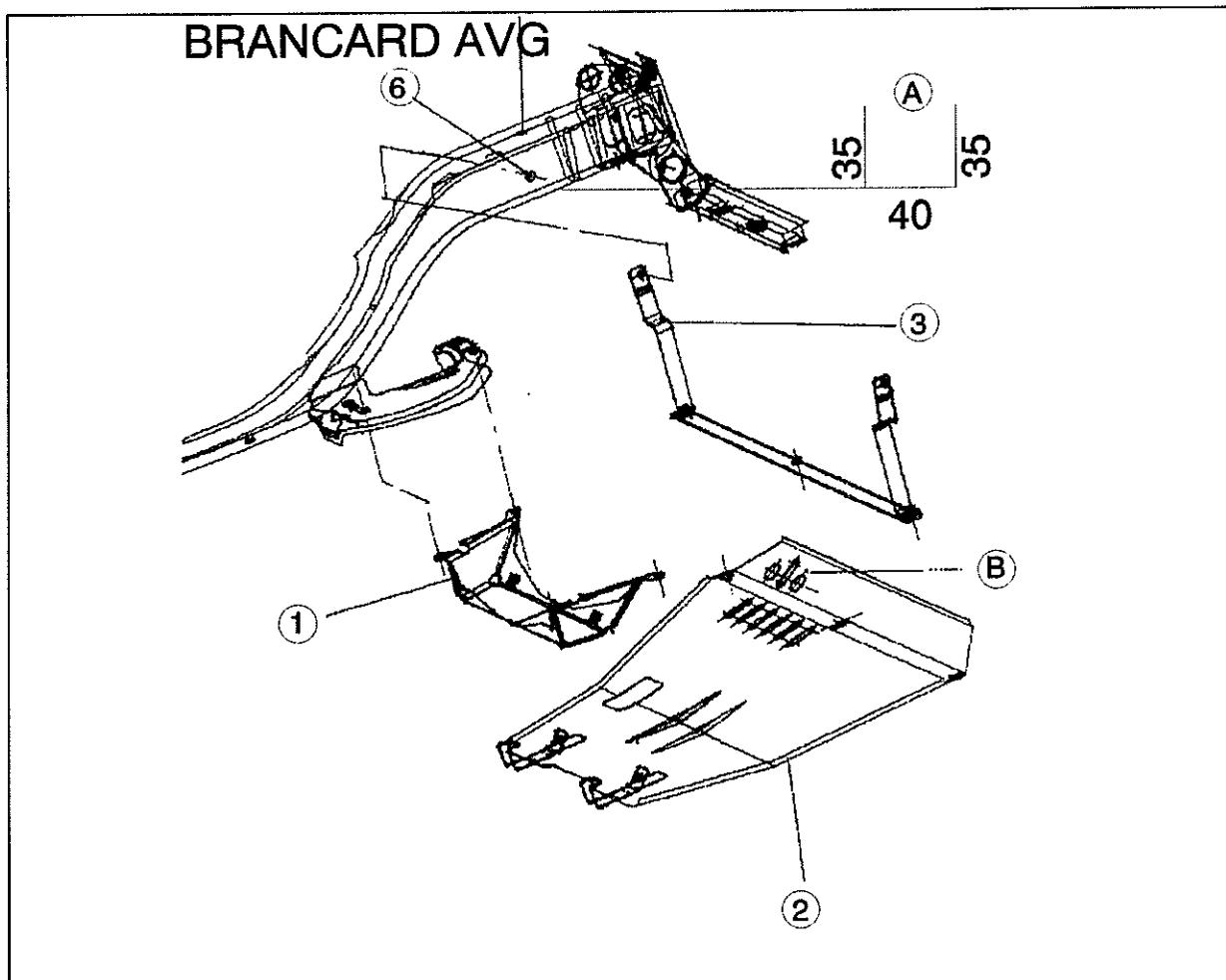
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

PROTECTION : CARENAGE MOTEUR



O Support avant de carénage :

A condition de conserver les mêmes points de fixation sur les brancards et le carénage moteur, il est autorisé de renforcer le support avant de carénage (3).

Il est cependant conseillé de conserver une certaine élasticité de cette pièce pour éviter en cas de choc important de plier la traverse avant ou les brancards.

O Support arrière de carénage :

Il est autorisé de renforcer le support de carénage moteur (1) en soudant à l'intérieur un fer plat de 420 X 60 mm, d'épaisseur 6 mm maximum.

O Brancards :

Il est autorisé de souder sur les brancards avant, au niveau du passage du support avant de carénage moteur, un renfort en "U", à fabriquer (voir dessin) (épaisseur 3 mm - longueur 40 mm) (A).

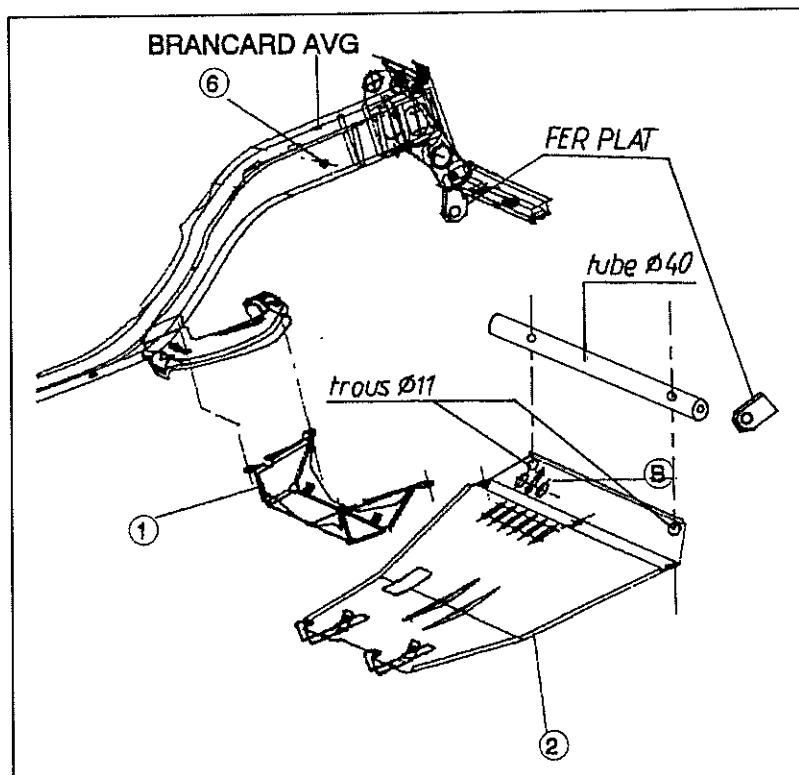
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

PROTECTION : CARENAGE MOTEUR



- Il est autorisé de remplacer le support avant de carénage par un support à fabriquer suivant les dessins figurant page suivante.

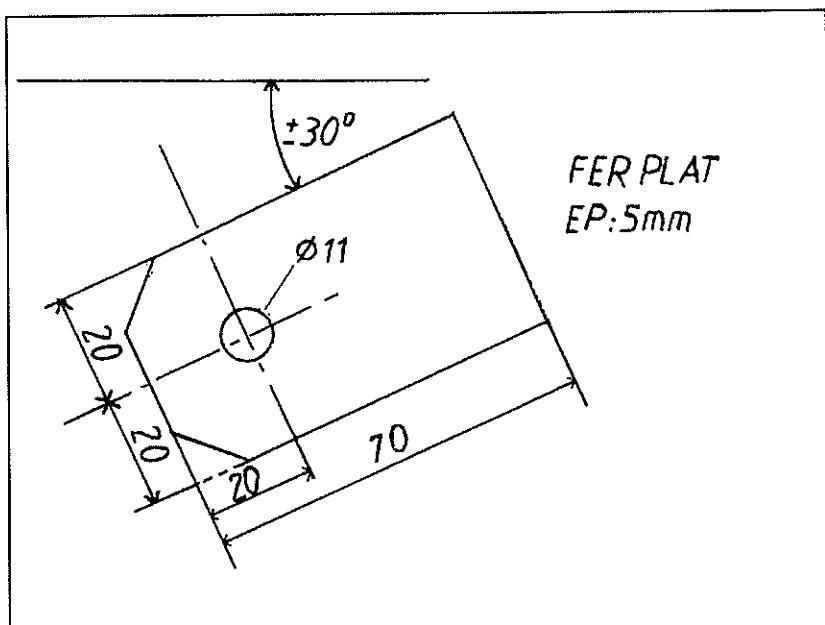
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

PROTECTION : CARENAGE MOTEUR

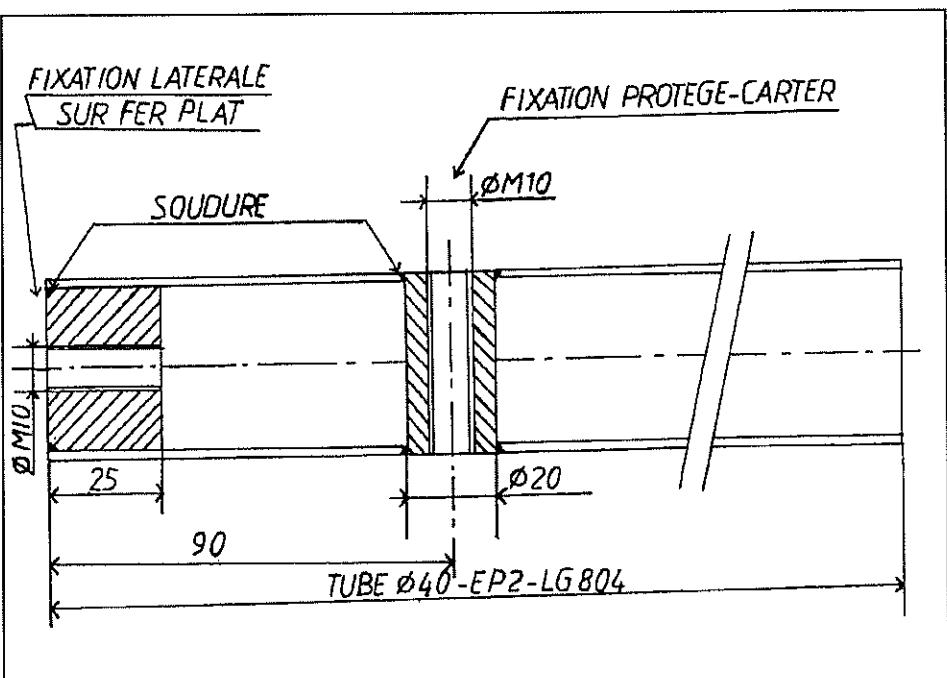


Fabriquer les supports de fixation à partir de deux morceaux de fer plat de 40 mm de largeur et de 5 mm d'épaisseur, comme indiqué ci-contre.

Prendre un tube en acier de Ø 40 mm, de 2 mm d'épaisseur et de 804 mm de long.

Ce tube est à percer afin d'y adjoindre des canons en acier percés et taraudés comme indiqué ci-dessous.

Souder les canons au tube.



- Monter à blanc le protège-carter, le tube et les deux supports, afin de positionner et souder ces derniers sous la traverse inférieure sur caisse (voir schéma p. 84).

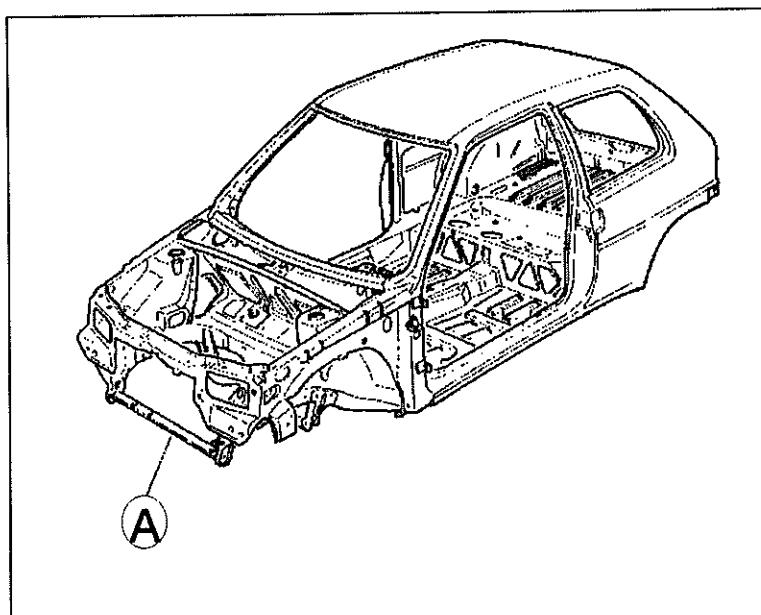
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

TRAVERSE AVANT



Il est autorisé de renforcer la traverse inférieure avant (A) en y soudant un renfort en acier ou en alu non fourni, devant impérativement épouser la forme d'origine de la traverse.

TRAVERSES ARRIERES

Il est autorisé de renforcer les traverses inférieures arrière (au niveau des points de fixation du train AR) en y soudant des renforts en acier de 120 x 90 millimètres en épaisseur 2 pliés en U. Un kit de quatre renforts de traverses AR est disponible dans la limite des stocks disponibles à la BOUTIQUE PEUGEOT SPORT.

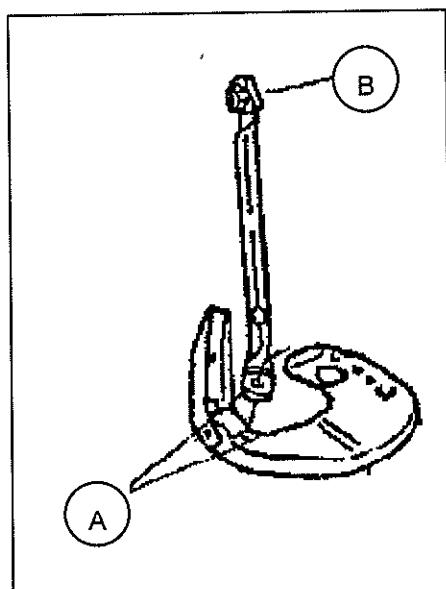
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

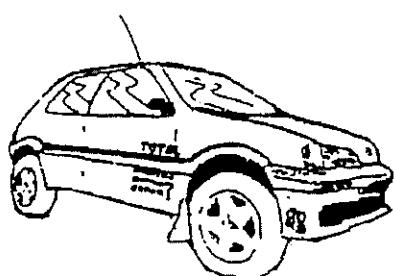
STRUCTURE

CHASSIS

TIRANTS DE COTELETTES



Réduire les jeux des tirants et des côtelettes par adjonction de rondelles Ø 10 (rondelles à souder sur les côtelettes et les tirants en (A) et (B)).



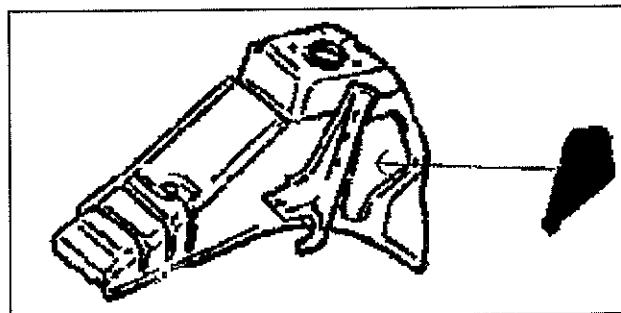
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

PASSAGES DE ROUE AVANT



- Afin de protéger le compartiment moteur des remontées d'eau et des diverses projections **par temps de pluie**, il est préconisé de fermer le trou de passage des biellettes de direction par une pièce en caoutchouc (non fournie) fendue en son milieu et popée.
Par temps chaud ces protections sont déconseillées car elles limitent l'écoulement d'air sous capot et donc le refroidissement moteur.
- Afin d'éviter au pneu de se couper, il est autorisé de rabattre les bords de tôle d'acier qui font saillie à l'intérieur des passages de roue avant.

EXTENSIONS D'AILES

- Il est conseillé de renforcer le maintien des extensions d'aile AV et AR sur caisse en les popant.

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

HABITACLE

Les accoudoirs et les vide-poches de portes avant peuvent être aménagés s'ils entravent l'implantation de l'arceau de sécurité.

La visserie et les pattes inutiles de l'habitacle peuvent être supprimées.

Il est autorisé :

- De remplacer le volant d'origine. La **BOUTIQUE PEUGEOT SPORT** propose :
 - un volant Ø 380 Réf. 94060-01
 - un volant Ø 350 Réf. 94061-01
 - un moyeu Réf. 94060-02
- De monter des élargisseurs de patins de pédales. La **BOUTIQUE PEUGEOT SPORT** propose un kit patins de pédales Réf. 96187-00.
- De monter sous les pieds du pilote et du copilote, des repose-pied ainsi qu'un dispositif anti-dérapant (grillage ou autre) popé à la caisse.
- De supprimer la console et le soufflet du levier de vitesses.

Il est conseillé :

- De protéger les durits d'essence dans l'habitacle en les gainant (gaine anti-feu du type extincteur ou autre).
- De rajouter des fixations supplémentaires aux fixations d'origine des durits d'essence dans l'habitacle.
- De fabriquer des butées "de fin de course" sous les pédales d'embrayage et d'accélérateur.

NOTA : Pour la pédale d'accélérateur, si elle est équipée d'un élargisseur, il est possible de réutiliser la butée de série Réf. DPR 160608.

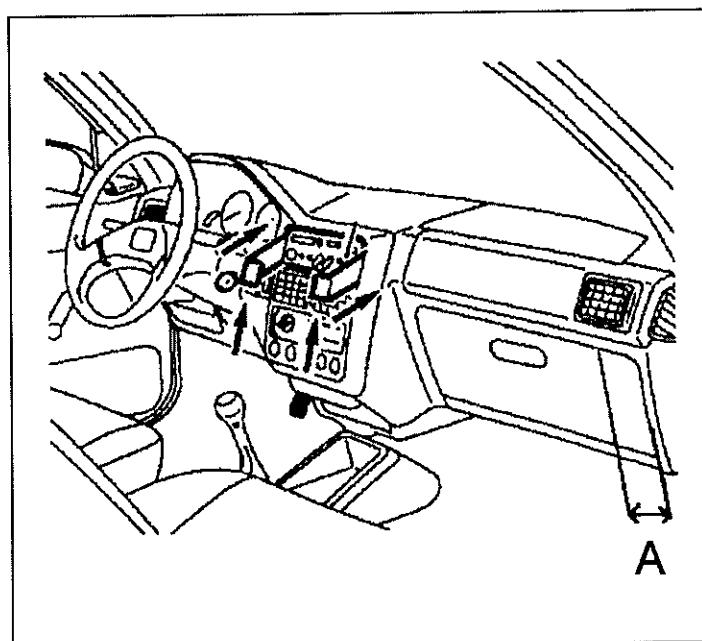
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

CHASSIS

HABITACLE



Afin de conserver l'ouverture de la boîte à gants, arceau en place, il est autorisé de la couper comme indiqué sur le dessin : cote A = 60 mm.

COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS CARROSSERIE

LÈVE-VITRES

Pour les véhicules équipés de lève-vitres électriques, il est autorisé de monter des lève-vitres manuels d'origine PEUGEOT 106. Dans ce cas les garnitures de portes d'origine devront être percées pour permettre le montage des manivelles de vitres.

Lève-vitre manuel Réf. DPR :

G : 9221-76

D : 9222-75

Manivelle + cache entrée suivant coloris :

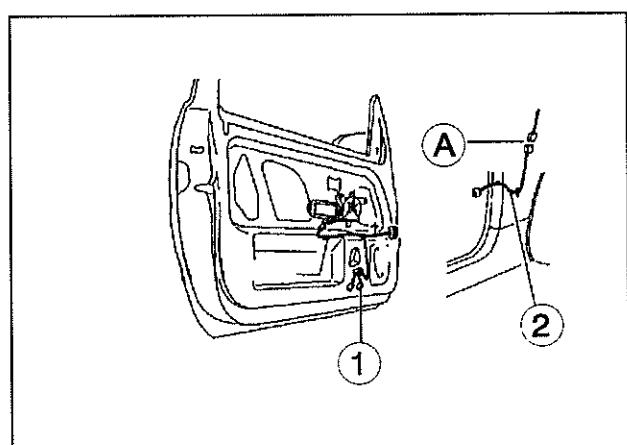
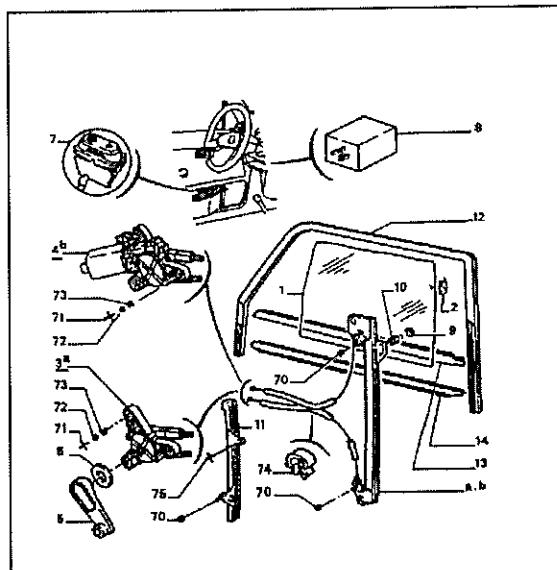
Tempête : 924082 + 9241A0

Gris Ouragan : 924083 + 924195

Beige Impala : 924084 + 9241-94

ÉLECTRIQUE ➔

MANUEL ➔



Il est autorisé de démonter les faisceaux électriques (1) et (2) jusqu'à la connection (A) sous le tableau de bord.

COUPE 106 TERRE

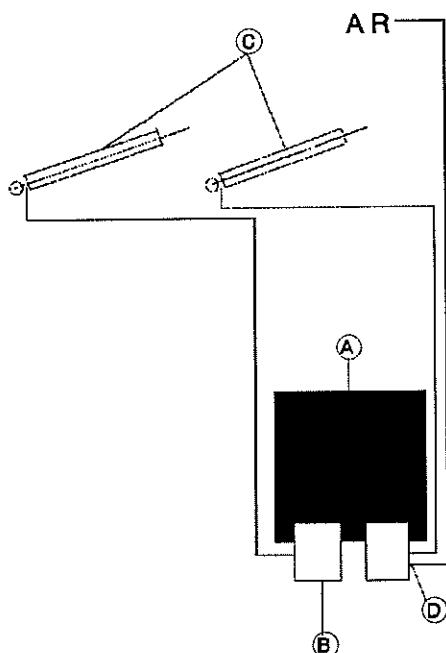
MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS CARROSSERIE

LAVE-GLACE AVANT

Il est conseillé de modifier le système de lave-glace avant (schéma ci-contre) :



- En ajoutant une pompe supplémentaire (B) qui se monte en lieu et place sur le réservoir (A) d'origine.
- En remplaçant les gicleurs d'origine par des rampes (C) qui se fixent directement sur les essuie-glaces d'origine.
- L'alimentation électrique de la pompe (B) est prise directement sur la pompe d'origine.

La **BOUTIQUE PEUGEOT SPORT** propose un kit lave-glace avant à rampe Réf. : 619501-00 composé de :

NUMERO	DESIGNATION	REFERENCE	Qté
1	Rampe	619501-01	2
2	Agrafe	619501-02	4
3	Agrafe	619501-03	2
4	Tuyau	619501-04	1
5	Joint	619501-05	2
6	Pompe	619501-06	1
7	Raccord	619501-07	2

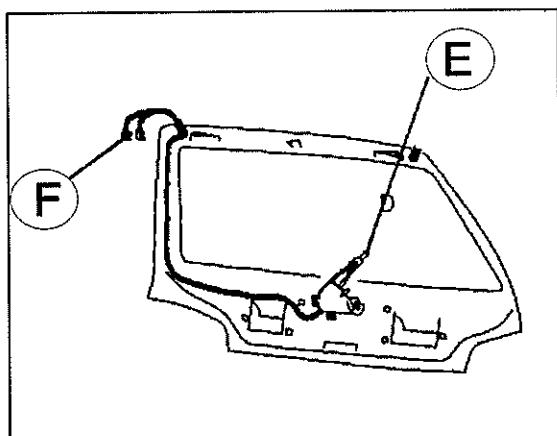
COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

STRUCTURE

ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS CARROSSERIE

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE



Il est autorisé de supprimer :

- Le moteur de l'essuie-glace (E) et son faisceau jusqu'au connecteur (F)
- La durit d'eau jusqu'à la sortie de pompe en (D) (schéma page 92)

NOTA : Il existe 1 kit obturateur de série PEUGEOT 106 qui se monte à la place du moteur d'essuie-glace arrière :

Réf. DPR : 1 Obturateur : 8745-42
1 Rondelle : 8745-44
1 Vis : 8745-43

COUPE 106 TEK

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEI.

STRUCTURE

ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS CARROSSERIE

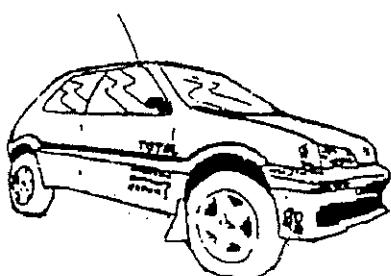
FIXATION ROUE DE SECOURS

- Il est autorisé de fixer la roue de secours à l'intérieur de l'habitacle, conformément à la réglementation GrA.
Le support de fixation devra être vissé ou popé.

Dans ce cas il est conseillé de supprimer le panier de roue de secours et ses deux pattes de fixation.

- La BOUTIQUE PEUGEOT SPORT propose :
1 kit fixation roue de secours à vis - Réf. 94185-00

IMPORTANT : le cric et la clé de roue devront être solidement arrimés.



COUPE 106 TERRE

MODIFICATIONS AUTORISEES ET CONSEILLEES

ACCESOIRES et PIECES

Liste des accessoires également disponibles à la **BOUTIQUE PEUGEOT SPORT** :

○ Kit extincteurs (5 kg + 2,5 kg) à commande électrique	Réf.	96070-00
○ Extincteur portable 4 kg	Réf.	96072-00
○ Un harnais à boucle 4 points 2 pouces	Réf.	96200-00
○ Un harnais à boucle 4 points 3 pouces	Réf.	96205-00
○ Paire de fourreaux	Réf.	94210-00
○ Fourreaux latéraux d'arceau	Réf.	94250-00
○ Coupe-circuit multipolaire	Réf.	96196-01
○ Tirette coupe-circuit	Réf.	94196-02
○ Lecteur de cartes	Réf.	94191-00
○ Kit repose-pied pilote	Réf.	96181-00
○ Kit repose-pieds copilote	Réf.	96180-00
○ Jeu de bavettes de roue AV (quantité 2)	Réf.	690081-01
○ Fixation de croix de roue	Réf.	96190-00
○ Protège-phares	Réf.	616528-00
○ attaches-capot et hayon Par goupille (la paire)	Réf.	94065-00
○ Par ressort (la paire)	Réf.	394065-00
○ Jeu de plaquettes AV GrN (indice de qualité 451)	Réf.	617702-00
○ Rampe de phares de capot (4 optiques)	Réf.	618013-00
○ Rampe de phares de pare-chocs (6 optiques)	Réf.	X18013-00
○ Goujon de roue	Réf.	17020-14
○ Ecrou de roue	Réf.	17023-00
○ Kit flexibles de frein renforcés	Réf.	616708-00
○ Levier de frein à main Fly-off	Réf.	617705-01
○ Kit patins de pédales	Réf.	96187-00
○ Kit lave-glace	Réf.	619501-00
○ Kit fixation de roue de secours	Réf.	94185-00
○ Fusée AR d'origine	Réf.	639754-02
○ Cable d'accélérateur	Réf.	639500-58
○ Silent-bloc AR de triangle AV	Réf.	617021-05

COUPE 106 TERRE

